



CAPL LISTE D'APTITUDE C en B 2013

DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS EN CAPL N°2

Monsieur le Président,

Une immense vague d'austérité déferle sur l'Europe : Grèce, Espagne, Portugal, Italie et bien d'autres. Aux mêmes maux les mêmes remèdes, aux mêmes remèdes les mêmes maux : chômage et précarité. La spirale infernale n'en finit plus de répandre son lot de misère et de désespérance. L'intérêt des peuples est sacrifié à l'autel de la Finance, de la Spéculation et du Profit.

La France n'est malheureusement pas épargnée. Si la nouvelle majorité présidentielle et gouvernementale sortie des urnes avait fait naître de légitimes espérances, cet espoir a rapidement laissé place à la déception et à la désillusion. Si les hommes ont changé, la même politique et les mêmes orientations demeurent. Austérité, mais pour qui ? principalement pour les millions de salariés et de fonctionnaires de notre pays. Le dernier cadeau de 30 milliards concédés aux entreprises par le gouvernement socialistes au nom de la compétitivité en est la parfaite illustration. Ce seront 30 milliards de moins consacrés au pouvoir d'achat, aux services publics et aux besoins sociaux.

Notre fonction publique est toujours dans le viseur des politico-économistes officiels de la République. Cataloguée de véritable « pompe à fric » elle est considérée, avec notre système de santé, comme la source de notre déséquilibre budgétaire. Les notions de service et de santé publique sont en passe d'être bannies de la pensée unique. La recette est bien connue : restrictions budgétaires drastiques avec son corollaire d'abandon de missions, de privatisations et d'externalisations et ses conséquences néfastes sur l'emploi et les moyens de fonctionnement de nos administrations.

Sur le plan des sacrifices, la DGFIP est aux avants postes depuis des années : réformes et restructurations se sont succédées, avec comme point d'orgue la fusion des ex-administrations de la DGI et du Trésor, accompagnées de plans pluriannuels de suppressions d'emplois. Les agents de notre administration subissent continuellement la dégradation de leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail. Ceci n'est plus acceptable.

Les déclarations d'intention de nos nouvelles autorités de tutelle se sont envolées avec l'été. Les perspectives qui se dessinent n'incitent pas à l'optimisme, loin s'en faut. Nos instances nationales sont confrontées à une attitude de blocage sur la plupart des dossiers revendicatifs. Le dialogue social est en panne. Cette situation est inacceptable et ne répond pas à l'attente des agents de la DGFIP qui est grande. Ils le feront savoir lors de la journée de grève et d'action du 27 novembre prochain à l'appel de l'intersyndicale Finances Publiques.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les CAP Locales de liste d'aptitude mais également dans des conditions particulières.

La Direction Générale a décidé de maintenir, dans la période, la tenue des CAP Locales de Liste d'Aptitude malgré la demande de report de la CGT Finances Publiques, sans que soit arrêté, au niveau national, le plan de qualification 2013 et sans que soient connues les potentialités de promotions déclinées au niveau de chaque direction.

Le flou le plus complet entoure ces CAP locales et cette situation est inacceptable.

Les élus de la Cgt Rhône ont malgré tout décidé de siéger à cette commission eu égard à la vive attente des agents.

En effet, pour de très nombreux agents, les tableaux d'avancement et plus particulièrement la liste d'aptitude prennent une importance grandissante dans leur déroulement de carrière dans la mesure où ils représentent le seul moyen de préserver leur pouvoir d'achat mis à mal depuis des années par une politique de blocage salariale régulièrement dénoncée. Cela démontre bien les difficultés financières croissantes que vivent les fonctionnaires et parmi eux bon nombre d'agents des finances publiques.

Dans la perspective des CAP locales, la Direction Générale a confirmé qu'elle avait transmis aux Directions des consignes préconisant de travailler sur les potentialités correspondant au maximum à celles des L.A. de 2012.

Nous sommes surpris de constater que la liste des présélectionnés « excellents » est en très forte diminution par rapport à celle de l'année dernière.

Nous demandons que cette liste soit reconsidérée sur les bases des potentialités de 2012.

Tous les ans, nous dénonçons la subjectivité de la sélection, tous les ans, nous la démontrons. Cette année n'échappera pas à la règle.

Nous déplorons l'opacité qui entoure toujours cette sélection. Plus de transparence dans les choix s'impose. La CGT demande depuis longtemps que soit établi un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés « excellents ».

A défaut, nous demandons que soient évoqués, au cours de cette commission, pour chaque postulant les critères qui ont emporté les choix de la Direction dans le classement des candidats.

Nous souhaitons également que les conditions statutaires pour postuler soient respectées, dans les faits, sur les points suivants :

- Les contrôleurs non principaux ne doivent pas systématiquement être écartés.
- Cette année l'entretien n'est plus obligatoire. Il ne doit plus être présenté comme un passage obligé.
- Nous rappelons que, lors de la présentation des candidatures aux réunions des chefs de service, tous les dossiers, sans exception, doivent être évoqués.

A l'examen de la liste de présélection qui nous a été communiquée, nous constatons qu'il n'y a pratiquement aucun agent des SIE. La seule personne étiquetée SIE est issue d'un service d'enregistrement. Ce constat nous interpelle. Les agents des SIE seraient-ils d'une manière générale moins méritants ? exerçant dans des services où les conditions de travail sont, au moins, aussi difficiles qu'ailleurs.

Rappelant sa position de principe, la CGT demande le remplacement de la liste d'aptitude par un véritable examen professionnel, adapté à la réalité des fonctions exercées, permettant une reconnaissance des qualifications et des expériences acquises des agents durant leur carrière professionnelle.

Lyon le 21/11/2012.